



Drancy, le 21 janvier 2020

Lettre ouverte aux CANDIDAT(E)S AUX MUNICIPALES.

Mesdames, Messieurs

Voici venu le temps démocratique pour les habitants de Drancy de choisir leurs représentants, tout comme le premier syndicat de la Ville de Drancy est conforté depuis 1969 en 1er représentant du personnel de la Ville.

La CGT souhaite s'adresser à vous et ses habitants concernant les promesses, les actes réels et vos réponses.

En liminaire, nous vous avancerons ce que nous ne voulons plus revoir à Drancy :

- **3 agents de la Ville sont morts au travail, 2 agents se sont suicidés, 3 ont fait des tentatives *.** Nous demandons l'arrêt immédiat de la souffrance au travail qui a vu une première condamnation et réparation de la Ville de Drancy par le tribunal administratif.
- **La destruction méthodique de l'action sociale des travailleurs de la Ville de Drancy (CASC).**
- **La division exacerbée du personnel, par du privilège, du blocage de carrière, de mutation sanction.**
- **La précarisation à outrance du personnel lié à l'enfance, l'entretien et l'éducation.**
- **La privatisation des services publics par la méthode de « la perte de moyens humains et financiers » du service public à Drancy.**
- **Les recrutements inadaptés par clientélisme ou copinage.**

Nous CGT demandons une construction conjointe :

- **De moyens en personnel et en moyens financiers pour répondre aux attentes légitimes des habitants pour un bien être à Drancy**
- **Une reconnaissance du personnel, par une carrière évolutive et non discriminante permettant le maintien de la qualité du service public.**
- **Une reconnaissance du travail collectif accompli par les agents avec une NBI pour tous et une prime (variable) CIA pour tous de 1000 € minimum (Quartiers difficiles augmentant les strates passés à 83 000 habitants)**
- **Le retour du CASC et de ses actions avec une direction et des choix sociaux venant des agents et pour les agents.**
- **Un dialogue social réel, transparent et efficace dans les réponses aux questions des agents.**
- **De bonnes conditions de travail pour un bon service rendu à la population.**
- **Un accès au logement public transparent, accessible à tous dont les agents communaux.**
- **Une gestion de la sécurité basée sur le régalien et un équilibre entre sanction / prévention par la médiation d'agents pleinement formés, impactant tous les quartiers de Drancy.**
- **Transport domicile / travail et travail / domicile gratuit pour tous les agents.**
- **Titularisation ou cdisation de l'ensemble des agents recrutés et en poste.**
- **Une obligation de formation professionnelle digne de ce nom.**
- **La fin du détournement du droit de grève, la participation active et sociale de la ville au maintien et l'amélioration des services publics, la reconnaissance de l'intérêt public des syndicats de Drancy.**

Vous trouverez au recto de cette lettre nos interrogations, dont vos réponses seront transmises aux agents.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos plus sincères salutations citoyennes.

La CGT Territoriaux de Drancy

* une agent d'entretien voirie, un agent du centre technique, et une ATSEM sont morts au travail ; 2 gardiens du même stade se sont suicidés ; 1 animatrice, 1 jardinier, 1 agent d'entretien ont fait des tentatives de suicide (TS)

Questionnaire aux candidats à l'élection Municipale de Mars 2020

1. Quel est pour vous la place des organisations syndicales dans notre collectivité et comment imaginez-vous le rôle des instances paritaires locales ?
2. Etes-vous pour ou contre la privatisation de services municipaux ?
Pourquoi ?
3. Si vous êtes élu-e quelles mesures allez-vous mettre en place pour lutter contre la précarité des agents ?
4. Quels sont pour vous les services municipaux les plus en difficulté ?
Quelles seront vos mesures pour les améliorer ?
5. Que ferez-vous face au désengagement de l'Etat en direction des collectivités ?
6. Comment envisagez-vous d'impliquer les agents dans les projets et fonctionnement des services ?
7. Comment vous engagez vous à améliorer l'action sociale en direction des agents ?
8. Quelle première mesure favorable en direction des agents communaux, allez-vous prendre au lendemain de votre élection ?
9. Quel sera l'axe prioritaire de votre mandat en direction des agents communaux ?
10. Suite à la loi 'transformation de la fonction publique', pensez-vous remettre en cause le temps de travail et le droit de grève des agents communaux ?
11. Quelle est votre position sur le projet de loi sur la retraite du gouvernement ?